



# Pour une revalorisation des catégories C

## des secrétariats de la DGAS, MDS et autres services

**Depuis plusieurs mois les personnels de secrétariat de la DGAS et plus particulièrement les agents exerçant leurs fonctions en MDS se réunissent afin d'une part d'échanger sur la nature du travail et des tâches qui leurs sont confiées mais aussi sur l'absence de valorisation à sa juste valeur du travail accompli au quotidien au service des usagers.**

Déterminés à obtenir une rencontre avec la DRH, les agents et notre syndicat CGT avaient sollicité un rendez-vous. Ce dernier a eu lieu le 26 juin 2019 en présence de Madame la Directrice de la DITAS et de Monsieur le DRH.

Si ce moment d'échange s'est déroulé dans un climat d'écoute respectif de qualité, les agents présents n'ont pu néanmoins que constater l'absence d'ouverture quant à une meilleure reconnaissance de leur régime indemnitaire et de leur déroulement de carrière.

Tout en reconnaissant la place essentielle des agents au sein des équipes de secrétariat, la Collectivité a réaffirmé les orientations actuelles :

- ▶ Remplacement au fur et à mesure des rédacteurs des MDS par des adjoints administratifs, cela au regard des caractéristiques du cadre d'emploi des adjoints administratifs et de l'évolution de celui des rédacteurs (diminution de la spécialité secrétaire médico-sociale)
- ▶ Volonté de valoriser les tâches confiées aux

adjoints administratifs pour diversifier et augmenter l'intérêt de la fonction mais sans compensation ou valorisation financière.

**Au sortir de cette rencontre les agents déterminés à poursuivre leur mobilisation en vue d'une légitime reconnaissance ont décidé d'aller à la rencontre des collègues de terrain dès le mois de septembre avec une pétition pour défendre et faire gagner leurs revendications.**

Cette revendication est partagée par de nombreux agents de la Direction de la DGAS, confrontés eux aussi à la faiblesse des rémunérations et à une IFSE ne prenant en compte que partiellement les spécificités de certains postes. **Nous ne les oublions pas dans notre mobilisation !**

Pour la valorisation du régime indemnitaire comme dans celui du déroulement de carrière avec extension des taux de promotion et accompagnement au passage des concours, nous appelons à une Assemblée Générale !

**Assemblée générale le mardi 24 septembre 2019  
de 14h à 17h à l'Hôtel du Département salle A1 123C**

**3 heures d'information syndicale ont été déposées auprès de l'Administration par notre syndicat**